

COMMENT CHOISIR UN AGENT IMMOBILIER



Personne ne jouera auprès de vous un rôle plus important que votre agent immobilier dans votre démarche pour trouver une maison. Quand le moment sera venu de choisir un agent immobilier, n'hésitez pas à poser des questions. L'aide-mémoire ci-après vous aidera en ce sens.

Aide-mémoire pour choisir un agent immobilier

Nom de l'agent :

Coordonnées :

Question	Réponse
Pour quelle entreprise immobilière travaillez-vous?	
Depuis combien d'années travaillez-vous comme agent immobilier?	
Avez-vous un permis d'agent ou de courtier?	
Possédez-vous un titre professionnel?	
Travaillez-vous avec d'autres agents ou êtes-vous secondé par des adjoints?	
Quel est votre pourcentage de commission?	
Dans quels secteurs de la ville travaillez-vous ou quels sont ceux que vous connaissez le mieux?	
Saisissez-vous ce que je recherche dans une maison?	
Avez-vous déjà travaillé avec des accédants à la propriété? (Cela n'est pertinent que si vous achetez pour la première fois.)	
Combien de clients (vendeurs et acheteurs) représentez-vous en ce moment?	
Y a-t-il autre chose que je devrais savoir en ce qui vous concerne ou en ce qui concerne l'agence pour laquelle vous travaillez?	
Pouvez-vous me donner le nom de trois acheteurs avec lesquels vous avez travaillé récemment?	



Angelo Silva , Courtier Immobilier Agréé
Stratège Immobilier
E0960

Immoptions
1717 duvernay
Montréal, Québec, J4K 4L7
Tél. : 514-772-7428
Cell. : 514-772-7428
Télééc. : 4506162350
asilva@netby3.com
www.tannedelouer.com
G1009



Le présent article contient seulement des renseignements de nature générale, lesquels sont fournis strictement à titre indicatif, sans lien avec les objectifs, circonstances et besoins particuliers du lecteur. Il n'a pas pour objet de fournir des conseils et ne doit pas être utilisé comme tel. Les renseignements fournis sont jugés fiables; leur exactitude, exhaustivité ou actualité ne peuvent cependant être garanties. Ni la SCHL ni ses employés, ni aucune autre partie mentionnée dans le présent feuillet documentaire (prêteur, courtier ou autre) ne peuvent être tenus responsables, de quelque façon que ce soit, relativement à l'information fournie.

Notes :

Pour obtenir d'autres conseils sur l'achat d'une maison, veuillez communiquer avec moi ou consulter le guide interactif intitulé *L'achat d'une maison étape par étape* que la SCHL met à votre disposition sur son site Web (www.schl.ca). Principal assureur hypothécaire au Canada, la SCHL permet aux Canadiens d'acquérir une maison avec une mise de fonds minimale de 5 %. Demandez à votre conseiller en prêts hypothécaires de vous parler de la SCHL.